



Plan de mobilité et sécurité durables

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

Dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS est un organisme scientifique et technique qui travaille, au plan institutionnel, avec la CNAMTS, les Carsat, Cramif, CGSS et plus ponctuellement pour les services de l'État ainsi que pour tout autre organisme s'occupant de prévention des risques professionnels.

Il développe un ensemble de savoir-faire pluridisciplinaires qu'il met à la disposition de tous ceux qui, en entreprise, sont chargés de la prévention : chef d'entreprise, médecin du travail, CHSCT, salariés. Face à la complexité des problèmes, l'Institut dispose de compétences scientifiques, techniques et médicales couvrant une très grande variété de disciplines, toutes au service de la maîtrise des risques professionnels.

Ainsi, l'INRS élabore et diffuse des documents intéressants l'hygiène et la sécurité du travail : publications (périodiques ou non), affiches, audiovisuels, multimédias, site Internet... Les publications de l'INRS sont distribuées par les Carsat. Pour les obtenir, adressez-vous au service Prévention de la caisse régionale ou de la caisse générale de votre circonscription, dont l'adresse est mentionnée en fin de brochure.

L'INRS est une association sans but lucratif (loi 1901) constituée sous l'égide de la CNAMTS et soumise au contrôle financier de l'État. Géré par un conseil d'administration constitué à parité d'un collègue représentant les employeurs et d'un collègue représentant les salariés, il est présidé alternativement par un représentant de chacun des deux collèges. Son financement est assuré en quasi-totalité par le Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) et les caisses générales de sécurité sociale (CGSS)

Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France et les caisses générales de sécurité sociale disposent, pour participer à la diminution des risques professionnels dans leur région, d'un service Prévention composé d'ingénieurs-conseils et de contrôleurs de sécurité. Spécifiquement formés aux disciplines de la prévention des risques professionnels et s'appuyant sur l'expérience quotidienne de l'entreprise, ils sont en mesure de conseiller et, sous certaines conditions, de soutenir les acteurs de l'entreprise (direction, médecin du travail, CHSCT, etc.) dans la mise en œuvre des démarches et outils de prévention les mieux adaptés à chaque situation. Ils assurent la mise à disposition de tous les documents édités par l'INRS.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'INRS, de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction, par un art ou un procédé quelconque (article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle). La violation des droits d'auteur constitue une contrefaçon punie d'un emprisonnement de trois ans et d'une amende de 300 000 euros (article L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

Plan de mobilité et sécurité durables

Repenser
les déplacements professionnels

Ce document a été rédigé par :

- Anne-Sophie Valladeau, INRS;
- Thierry Fassenot, Anne Genot, CNAMTS;
- Frédéric Jardin, Carsat Normandie.

SOMMAIRE



Vous souhaitez mettre en œuvre dans une zone d'activité une démarche « plan de mobilité et sécurité durables ». Vous trouverez dans ce document réponse à vos questions dans les chapitres suivants :

1	Qu'est ce qu'un plan de mobilité et sécurité durables ?	4
2	Quelles sont les grandes étapes d'une démarche de mobilité et sécurité durables ?	5
3	Quels sont les méthodes et les outils préconisés ?	9
4	Appel à un prestataire extérieur : Comment réaliser un cahier des charges ?	12
ANNEXE 1	Résumé des actions à engager pour la mise en place d'un plan de mobilité et sécurité durables, afin d'en assurer sa réussite	16
ANNEXE 2	Exemple de questionnaire Entreprise	18
ANNEXE 3	Exemple de questionnaire Salarié	28

1 QU'EST-CE QU'UN PLAN DE MOBILITÉ ET SÉCURITÉ DURABLES ?

Depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000, qui incite les collectivités à être plus attentives aux besoins spécifiques des employeurs et des gestionnaires en termes de déplacements, les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont tenues de mettre en place un plan de déplacements urbains (PDU). Les PDU s'intègrent dans une logique urbaine globale du traitement de la problématique des déplacements. Leur objectif principal est d'assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé afin d'améliorer la qualité de tous les déplacements à l'échelle d'une agglomération.

Les mesures devant être mises en place par les collectivités, en application des PDU, portent notamment sur :

- la diminution du trafic automobile ;
- le développement des transports en commun et des modes alternatifs à la voiture particulière ;
- l'organisation du stationnement ;
- la logistique urbaine ;
- **la mobilité de l'entreprise.**

Les PDU doivent, entre autres, inciter les entreprises à établir un plan de mobilité, communément appelé plan de déplacement d'entreprise (PDE) ou plan de déplacement interentreprises (PDIE) selon qu'il est établi par une ou plusieurs entreprises. Il a pour but d'améliorer les conditions de l'ensemble des déplacements des personnels de ces entreprises et de favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle, pour eux comme pour l'ensemble des autres usagers.

Bien qu'affichant des objectifs de sécurité routière ou même de bien-être au travail, ces plans de déplacement conduisent encore trop souvent à la mise en place d'actions visant principalement à atteindre un objectif environnemental, alors que les enjeux de santé/sécurité sont majeurs :

- la mobilité a des conséquences immédiates sur les conditions de réalisation du travail (fatigue et stress dus aux retards, aux urgences, aux temps d'intervention réduits par des déplacements...), ou des conséquences différées (lombalgies, troubles musculo-squelettiques...) sur la santé des salariés ;
- les accidents de la route (en mission et lors du trajet domicile-travail) constituent la première cause d'accidents mortels au travail.

Dans le cadre professionnel, on entend par « mobilité » l'ensemble des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, c'est-à-dire des déplacements en mission comme des déplacements sur le trajet domicile-travail des salariés, intérimaires, apprentis ou encore les déplacements des prestataires et fournisseurs de l'entreprise.

• **Plan de déplacement entreprise (PDE) :** Démarche de mise en œuvre d'un plan de mobilité menée individuellement par une entreprise.

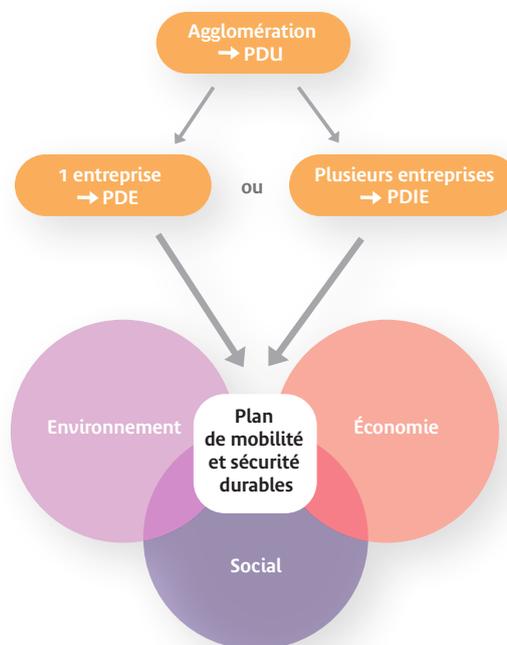
• **Plan de déplacement interentreprises (PDIE) :** Démarche menée de manière groupée par des entreprises et établissements situés en un même lieu.

En prenant en considération tous les impacts possibles de la mobilité (environnementaux, économiques et sociaux), les plans de mobilité des entreprises intègrent les impératifs de sécurité et de santé au travail devenant ainsi des «plans de mobilité et sécurité durables» constituant d'excellents outils permettant aux entreprises de s'inscrire véritablement dans une démarche de développement durable.

Dans le cadre des plans de mobilité et sécurité durables, les démarches interentreprises sont à privilégier afin de :

- créer une dynamique de zone, permettant d'identifier les problématiques communes aux entreprises sur la zone, et d'impliquer les plus petites d'entre elles ;
- de constituer un effectif suffisant pour :
 - mutualiser les solutions envisagées ;
 - avoir un poids plus important pour obtenir une implication des collectivités territoriales et des autorités organisatrices des transports dans cette démarche.

Les chapitres suivants précisent les modalités d'élaboration de plans de mobilité et sécurité durables.



2 QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE DE MOBILITÉ ET SÉCURITÉ DURABLES ?

Le plan de mobilité et sécurité durables doit viser l'amélioration de l'ensemble des déplacements des salariés de la zone (permanents et temporaires), dont les trajets domicile travail, les déplacements professionnels, les déplacements éventuels du midi, mais également ceux de toutes les autres personnes qui fréquentent la zone d'activités comme :

- les clients ;
- les visiteurs (démarchage commercial, etc.) ;
- les fournisseurs ;
- les transporteurs...

La réalisation d'une démarche de mobilité et sécurité durables s'appuie sur 4 étapes essentielles :

2.1. Étape 1 : Formaliser les objectifs, mobiliser les entreprises, désigner un pilote et un comité de pilotage

Un plan de mobilité et sécurité durables est engagé au sein d'un territoire géographique cohérent (bassin d'emploi, ZAC...).

La démarche doit être portée par une structure clairement identifiée : il peut s'agir d'une chambre de commerce et d'industrie, d'un club d'entreprise, d'une entreprise qui souhaite impliquer les autres entreprises de la zone, etc.

Une personne est alors nommément désignée au sein de la structure pour piloter la démarche. Le pilote rencontre les entreprises pour leur présenter la démarche et identifier celles qui sont prêtes à s'y engager.

Les entreprises prêtes à s'investir dans la démarche doivent affirmer leur volonté de faire évoluer leurs pratiques, dans un objectif d'amélioration de leur performance et des conditions de travail de leurs salariés.

Les objectifs retenus peuvent être : amélioration de l'image de la zone, sécurisation des déplacements, réduction des émissions de CO₂, amélioration des conditions de déplacement, réduction des coûts et des temps de transport, amélioration de la qualité de vie sur la zone, etc., ainsi que la prévention des risques professionnels, comme présenté dans les recommandations du livre blanc *Prévenir le risque trajet domicile-travail* publié par la CNAMTS en 2012¹.

La contribution de chacun des partenaires à la démarche pourra faire l'objet d'une contractualisation dans le cadre de la signature d'un plan de mobilité et sécurité durables, précisant les rôles et apports de chacun. De plus, ce conventionnement permet d'officialiser le projet et de constituer un bon objet de communication sur la démarche.

Chaque entreprise impliquée doit ensuite désigner en son sein un « référent mobilité », qui devient tout au long de la démarche l'interlocuteur privilégié du pilote du plan de mobilité et des salariés.

Le pilote constitue alors autour de lui un comité de pilotage pour la mise en place du plan de mobilité et sécurité durables composé au moins :

- des directions des différentes entreprises concernées et/ou leurs référents mobilité ;
- des différents partenaires extérieurs : collectivités territoriales, autorité organisatrice des transports (AOT), consultant mobilité de l'ADEME, représentants des Carsat/Cramif/CGSS...

2.2. Étape 2 : Réaliser le diagnostic

Le diagnostic constitue une phase essentielle de la démarche : faute de diagnostic pertinent, les solutions proposées ne seront ni appliquées ni pérennes.

Ce diagnostic s'appuie sur :

- un état des lieux visant à identifier les pratiques et conditions de mobilité actuelles de la zone. Les entreprises impliquées doivent s'engager à une transparence dans leurs

¹http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/livre_blanc_prevention_090112_HD.pdf

pratiques de mobilité pour mieux identifier les déplacements, la place qu'ils occupent dans une journée de travail et la manière dont ils s'insèrent dans l'activité de travail (fréquence, durée, alternance tâche de conduite / autres tâches spécifiques métiers...). Il convient d'identifier les impacts pour la santé du salarié à terme ;

- une analyse prospective visant à identifier les possibilités d'évolution des pratiques des entreprises impliquées. L'objectif de cette analyse est d'évaluer les marges de manœuvre réelles sur lesquelles il sera possible de jouer pour faire évoluer les comportements et de dégager des pistes d'actions à mettre en œuvre. Pendant cette phase, sont identifiées les offres alternatives pouvant être proposées, les besoins des salariés et des entreprises, les freins et les facteurs décisifs pour qu'ils puissent évoluer vers d'autres pratiques de mobilité. Doivent également être pris en compte les projets (développement, implantation d'entreprises, modification des infrastructures...) susceptibles d'avoir un impact sur les déplacements, tant internes qu'extérieurs à la zone.

L'état des lieux et l'analyse prospective se réalisent à partir d'une analyse de zone (cf. chapitre 3.1), des questionnaires Entreprise (cf. 3.2), des questionnaires Salariés (cf. 3.3).

À l'issue de l'état des lieux et de l'analyse prospective, une restitution est faite auprès de chaque entreprise qui, à partir de cette base, met à jour son évaluation des risques liés à la mobilité (mission et trajet), organise la concertation avec les salariés et fixe les orientations d'actions qu'elle envisage.

Lors du comité de pilotage, il est procédé à l'analyse de chaque retour d'entreprise afin de dégager des pistes d'actions possibles. Elles sont de trois ordres :

- propres à chacune des entreprises ;
- généralisables à l'ensemble des entreprises de la zone ;
- mutualisables pour certaines entreprises de la zone.

Les conclusions du comité de pilotage sont ensuite communiquées au sein de chaque entreprise : personnel, instances représentatives du personnel et tout autre public concerné (agence d'intérim, prestataires, clients...).

2.3. Étape 3 : Élaborer le plan et mettre en œuvre des actions

L'élaboration du plan nécessite une démarche participative des salariés. Des groupes de travail sont constitués au sein des entreprises ou interentreprises, animés par le pilote ou le référent mobilité, afin de proposer des actions à mettre en œuvre.

Les groupes doivent s'attacher à proposer des actions :

- convenant le mieux à la situation de la zone ;
- répondant aux activités des entreprises et à leurs attentes ;
- répondant aux besoins du personnel de la zone ;
- assurant la sécurité et préservant la santé des salariés.

Les objectifs de ces actions sont :

- éviter les déplacements (télétravail, visioconférence) ;
- réduire les déplacements (services de proximité) ;
- sécuriser les déplacements (amélioration de la voirie dans et aux abords de la zone, recours aux moyens de transport plus sûrs tels que les transports en commun...) ;



- favoriser :
 - l'usage de moyens de transports actifs (vélo ou marche à pied) sur des axes sécurisés,
 - le partage des moyens de transport (autopartage, covoiturage),
 - l'accessibilité à la zone et l'accessibilité interétablissements (affichage, rond-point, route d'accès dédiée...);
- former le personnel de la zone (vélo, deux-roues motorisées, VUL...);
- informer, sensibiliser et communiquer...

Chaque action retenue est formalisée dans des fiches pratiques (cf. chapitre 3.5) et fera l'objet d'une évaluation dans l'étape 4, en fonction de ses objectifs propres.

À l'issue de ce travail, les actions retenues par le comité de pilotage sont reprises dans un document de synthèse, qui constitue le plan de mobilité et sécurité durables. Il est présenté aux instances représentatives du personnel et aux salariés.

À titre indicatif, le diagnostic se réalise sur six mois environ. L'élaboration du plan d'action et la mise en œuvre des actions se font au plus tard un an après le début de la démarche.

2.4. Étape 4 : Suivre et évaluer le plan de mobilité et sécurité durables

Sur la base des objectifs définis dans l'étape 3, le comité de pilotage doit définir des indicateurs permettant de suivre l'évolution des pratiques et ses effets dans le temps.

Ces indicateurs sont de deux ordres :

- indicateurs de moyen : nombre d'entreprises visées/impliquées dans la démarche, nombre de salariés visés/impliqués dans la démarche, nombre de questionnaires d'enquête Salariés envoyés et taux de réponse, nombre de réunions du COPIL et taux de participation, nombre de réunions d'information et taux de participation, etc. ;
- indicateurs de résultat : effets du plan d'action notamment sur la santé-sécurité des salariés (évolution des accidents et baromètre social – indicateurs RH...), sur l'environnement (empreinte CO₂...) et sur les coûts et temps de déplacements (les déplacements professionnels remboursés, la participation éventuelle aux titres de transport...), suivi du plan d'action notamment, évolution des modes de déplacements des salariés, taux d'utilisation des services mis à disposition...

Le comité de pilotage continue de se réunir durant toute la mise en œuvre du plan de mobilité et sécurité durables, en association avec les salariés et les instances représentatives du personnel. Il pourra être amené à redéfinir certaines actions ou à en initier de nouvelles. Ceci est utilisé pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels en y intégrant notamment l'évaluation des risques liés aux déplacements de chaque entreprise engagée dans la démarche et permet d'en effectuer le suivi.

Afin d'assurer l'implication dans la continuité du plan de mobilité et sécurité durables proposé, des actions de communication régulières, manifestations, expositions, témoignages, groupes d'échange de pratiques interentreprises sont mis en place au sein des entreprises participantes.

Le suivi et l'évaluation du plan de mobilité et sécurité durables doivent porter sur plusieurs années afin de mesurer l'efficacité des actions proposées. Pour une réelle efficacité du projet, il faut compter au moins cinq ans.

3 QUELLES MÉTHODES ET QUELS OUTILS ?

3.1. Analyse de la zone (domaine public et interconnexions)

Elle porte sur l'analyse de la situation actuelle, relative aux conditions de fonctionnement de la zone, à l'accessibilité par les différents modes de transport et aux pratiques de déplacements des salariés et de toutes les autres personnes fréquentant la zone en lien avec l'activité des entreprises. Les autres éléments de contexte influant sur les pratiques de déplacements doivent également être pris en considération :

- l'existence et la localisation d'un restaurant d'entreprise ;
- l'offre de proximité de services publics et de commerces ;
- les activités, installations et équipements de la zone qui engendrent des besoins de transport ;
- etc.

Étude d'accessibilité de la zone

Cette étude nécessite qu'une analyse spécifique soit conduite afin de déterminer :

- le tissu urbain et les ruptures ;
- la qualité des aménagements piétonniers existants, notamment sur les liaisons entre les arrêts de transport en commun et les bâtiments des établissements ;
- les aménagements susceptibles de favoriser l'usage du vélo ;
- l'offre en transport public ;
- le lien zone/gare ou aéroport ;
- les conditions de circulation des poids lourds ;
- les conditions de circulation des véhicules particuliers dans la zone et à proximité ;
- l'offre de taxis ;
- l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite ;
- l'offre de stationnement.

Analyse des risques

Elle s'appuie sur un relevé terrain visant à identifier :

- les discontinuités des cheminements (piétons, vélos, accès aux stations de transports en commun, passages piétons) ;
- les zones où il y a des difficultés de circulation (par exemple pendant les heures de pointe, croisement de véhicules non temporisé, c'est-à-dire sans feu de signalisation) ;
- les signalétiques ou éclairages insuffisants ;
- les stationnements gênants ;
- l'adéquation du réseau routier aux flux ;
- les problèmes liés aux entrées/sorties dans les entreprises (absence de visibilité par exemple) ;
- les manœuvres de poids lourds sur le domaine public ;
- les croisements de flux...

Analyse de données d'accidentologie

Les données à recueillir peuvent être :

- la carte des lieux des accidents sur les cinq dernières années sur et à proximité de la zone, si possible avec l'analyse approfondie des accidents (causes identifiées). Ces données sont disponibles auprès de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et des DREAL ;
- les statistiques accidents trajet et mission des entreprises de la zone (via la Carsat/Cramif/CGSS/CNAMTS).

3.2. Enquête Entreprise

Un exemple d'enquête Entreprise est présenté en annexe 2. Elle sert à analyser les pratiques de mobilité liées à l'activité de l'entreprise. Cette enquête comporte impérativement :

- une analyse des déplacements domicile-travail selon la domiciliation des salariés ;
- une analyse des déplacements professionnels, en identifiant les principaux motifs et lieux de déplacement ;
- une identification des modes de transport utilisés, pour effectuer ces déplacements ;
- le recensement des actions menées dans l'entreprise pour réduire les déplacements ou améliorer leur sécurité et favoriser le report modal ;
- une analyse des déplacements des autres usagers sur la base des données disponibles et par des questionnaires complémentaires : géolocalisation des clients, flux des livraisons/expéditions (nombre de rotation, type de véhicules, horaires...) ;
- un bilan de l'accidentologie et de la sinistralité de l'entreprise (accidents matériels, prime d'assurance...).

Le formulaire d'enquête doit être validé par la direction de l'entreprise avant sa mise en œuvre.

3.3. Enquête Salarié

L'enquête porte sur les pratiques de déplacements des salariés, intérimaires, stagiaires et apprentis.

L'employeur soumet un questionnaire aux salariés, dont le contenu a été préalablement approuvé par les instances représentatives du personnel et le comité de pilotage.

Le questionnaire doit permettre d'atteindre quatre objectifs principaux :

- connaître les pratiques mission/trajet (quotidiennes et occasionnelles) ;
- connaître les impacts de la mobilité sur la qualité du travail réalisé, les conditions de travail, et sur la santé et la sécurité de chaque salarié ;
- comprendre les pratiques actuelles ;
- repérer les marges de manœuvre d'évolution des usages de déplacement des salariés.

Les thèmes que peut aborder le questionnaire sont les suivants :

- pratiques quotidiennes (déplacements domicile-travail mais également professionnels, du midi, etc.) ;
- historique des pratiques individuelles ;
- pratiques exceptionnelles ;
- budget ;
- motivations et freins au changement ;
- risques liés à l'utilisation des différents modes de transport disponibles ;
- suggestions, besoin de services...

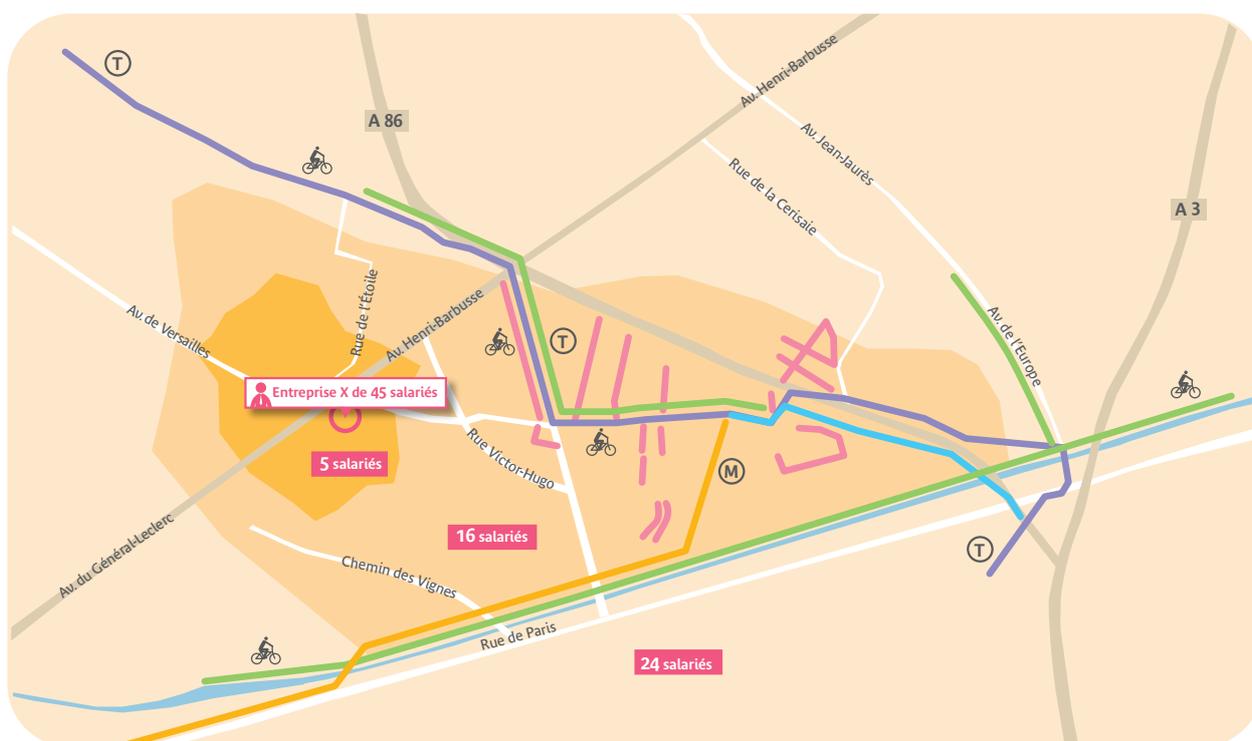
Une trame est proposée en annexe 3.

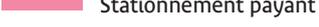
3.4. Carte isochrone

Cette cartographie permet d'identifier le lieu d'habitation des salariés et le temps qui leur est nécessaire pour se rendre au travail avec les différents moyens de transport qu'ils peuvent utiliser : VL, transports en commun, vélo, marche à pied. Il est ainsi possible d'identifier, par exemple, les salariés se trouvant à moins de 10 minutes du travail en marche à pied, ou à vélo, etc.

Cette cartographie permet donc d'identifier quels sont les salariés (localisation et nombre) pour lesquels un changement de mode de transport est raisonnablement envisageable.

EXEMPLE DE CARTE ISOCHRONE



	5 salariés (0 à 10 minutes)		Piste cyclable
	16 salariés (10 à 30 minutes)		Trans Val de France
	24 salariés (plus de 30 minutes)		Tramway
			Métro
			Stationnement payant

3.5. Fiches pratiques

Les actions proposées par les groupes de travail sont formalisées dans des fiches pratiques présentant :

- une description de l'action ;
- ses objectifs ;
- ses cibles ;
- sa planification ;
- son coût d'investissement ;
- son coût de fonctionnement ;
- le pilote de l'action ;
- les modalités d'évaluation de l'impact environnemental de l'action ;
- les modalités d'évaluation de l'impact sécurité et de santé au travail.

4 APPEL À UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR : COMMENT RÉALISER UN CAHIER DES CHARGES ?

Il est possible de faire appel à un prestataire (prestataire ou conseiller en mobilité), pour accompagner ou piloter tout ou partie de la démarche. Il est indispensable que ce prestataire ait des compétences en mobilité, santé et sécurité au travail.

Si tel est le choix du chef d'entreprise souhaitant mener un PDE ou du comité de pilotage des entreprises souhaitant établir un PDIE, un cahier des charges doit être rédigé avant d'engager un appel d'offres. Les éléments ci-dessous sont à y intégrer.

On désigne ci-dessous par le terme « responsable de projet » la structure porteuse du projet².

4.1. Déroulement de la mission

Le périmètre de la mission qui est confiée au prestataire est à préciser :

- préparation de la démarche : formaliser les objectifs, mobiliser les entreprises, désigner un pilote et un comité de pilotage ;
- réalisation du diagnostic ;
- élaboration du plan de mobilité et mise en œuvre des actions de ce plan ;
- suivi et évaluation du plan de mobilité et sécurité durables (pouvant porter sur plusieurs années afin d'évaluer les actions proposées, intégrer des nouvelles propositions, communiquer auprès des salariés régulièrement...).

La méthodologie utilisée doit impérativement s'inscrire dans une démarche mobilité et sécurité durables. À ce titre, les étapes confiées au prestataire sont précisées dans le cahier des charges, telles que décrites au chapitre 2.

²Également appelé dans ce contexte « maître d'ouvrage – MOA ».

4.2. Contexte de la zone d'activité

Chaque site, chaque zone d'activités a ses spécificités. Il est extrêmement important que celles-ci et les éventuels dysfonctionnements qu'elles engendrent soient inscrits dans le cahier des charges afin de guider la réponse du prestataire spécialisé.

Objectifs et attentes du responsable de projet

Les responsabilités des zones d'activités sont souvent diffuses. Afin d'aider le prestataire à cerner les moyens d'actions à la disposition du maître d'ouvrage, les objectifs de la démarche doivent lui être communiqués.

Les motivations qui poussent à engager la démarche de plan de mobilité et sécurité durables doivent être signalées (difficultés de stationnement, de circulation et d'accès, accidentologie élevée, temps de déplacement important, etc.).

Contexte actuel et étendue de l'étude

Le cahier des charges doit préciser le contexte dans lequel se trouve la zone d'activités : l'environnement et le fonctionnement de la zone.

Environnement

- Nombre d'établissements sur la zone et liste des principales entreprises représentées
- Localisation géographique de la zone
- Principales liaisons d'accès routiers de la zone
- Principales dessertes de transports en commun de la zone

Remarque : Il est souhaitable qu'un plan détaillé de la zone soit annexé au cahier des charges.

Fonctionnement de la zone

- Nom du gestionnaire de la zone (s'il existe) et champ de ses compétences
- Nombre de salariés par établissement et principaux types d'horaires (bureau, 3 x 8, etc.)
- Type d'activités principales des entreprises de la zone (commerce, industrie, tertiaire...)
- Aire d'attractivité du centre commercial s'il y en a un
- Quantification sommaire des autres personnes fréquentant le site (clients...)
- Présence de services mutualisés sur la zone d'activités (restaurants d'entreprise, parkings, accueil, etc.)

Évolution de l'environnement

Les projets à prendre en compte dans le cadre de l'étude sont :

- les projets internes à la zone (nouvelles implantations d'établissements, création d'un restaurant d'entreprise, création de services, projet de regroupement des établissements au sein d'une structure commune, etc.) ;
- les projets majeurs internes aux principaux établissements (évolution significative des effectifs, évolution de l'activité, etc.) ;
- les projets d'infrastructure de déplacements dans la zone et à proximité (amélioration de la desserte en transport en commun, à vélo, à pied, etc.) ;
- les projets urbains susceptibles d'avoir un impact sur les conditions d'accès et de stationnement (création d'un nouvel équipement attractif à proximité).

Le responsable de projet doit les citer afin que le prestataire puisse appréhender l'étendue du diagnostic prospectif qu'il aura à mener.

4.3. Conduite de l'étude

Durée de la mission

Les délais qui semblent raisonnables doivent être précisés ainsi que la période à laquelle l'étude doit commencer.

À titre indicatif, le diagnostic se réalise sur six mois environ. L'élaboration du plan d'action et la mise en œuvre des actions se font au plus tard un an après le début de la démarche. Le suivi et l'évaluation du plan de mobilité et sécurité durables doivent porter sur plusieurs années afin d'évaluer l'efficacité des actions proposées (environ cinq ans).

Réunions du COPIL

Des réunions du comité de pilotage sont à prévoir, soit une réunion de présentation par étape de la démarche comme présentée dans le chapitre 2, pour l'élaboration du plan de mobilité.

En début d'étude, une réunion de démarrage doit permettre d'organiser la mission. Il est par la suite souhaitable que ce comité de pilotage se réunisse ensuite au moins une fois par an lors de la phase de suivi du plan d'action (environ 5 ans).

Organisation de la concertation

La communication sur les enjeux du plan de mobilité et sécurité durables et le déroulement de l'étude constitue un point essentiel de la réussite de la démarche. Il faut en effet emporter l'adhésion des entreprises et de leur personnel. Le prestataire devra proposer un plan de concertation permettant d'atteindre cet objectif.

Ce plan doit faire figurer (au minimum) :

- le nombre de réunions de concertation prévues avec le personnel ;
- le nombre de restitutions aux partenaires sociaux (CE, CHSCT, DP) ;
- les supports de l'information.

Documents remis

Le prestataire doit remettre au responsable de projet les supports de présentation projetés, à l'issue de chaque réunion.

Il remet ensuite, dans un délai raisonnable (environ 15 jours), les rapports d'étape correspondant à la phase présentée, en prenant en compte les différentes remarques qui auront pu être faites durant la réunion.

Le document final, reprenant l'essentiel du diagnostic et les propositions retenues intégrées dans un plan d'actions, une fois approuvé, constitue le plan de mobilité et sécurité durables de la zone d'activités.

Communication

Le prestataire prévoit la communication associée à la démarche qui doit ponctuer toutes les étapes.

4.4. Présentation des offres

Le prestataire doit remettre une offre indiquant les modes opératoires choisis pour respecter les grands principes d'une démarche de plan de mobilité et sécurité durables tels que précisés au chapitre 2.

La proposition précise les moyens matériels et humains mis à disposition de la mission. Le prix doit être détaillé de manière à faire apparaître les coûts unitaires par personne et le temps passé par tâche. Le coût d'une réunion de présentation supplémentaire doit être spécifié.

Le prestataire doit présenter ses références récentes d'études analogues (plan de mobilité et sécurité durables ou études de mobilité).



ANNEXES

ANNEXE 1

Résumé des actions à engager pour la mise en place d'un plan de mobilité et sécurité durables, afin d'en assurer sa réussite

ÉTAPE 1

Formaliser les objectifs, mobiliser les entreprises, désigner un pilote et un comité de pilotage

- Mobiliser les entreprises :
 - Élaborer un plan de communication vers les entreprises afin d'obtenir leur engagement.
 - Impliquer un nombre significatif d'entreprises de la zone et notamment des plus importantes.
- Définir des objectifs (amélioration de l'image de la zone, sécurisation des déplacements, réduction des émissions de CO₂, amélioration des conditions de déplacement, réduction des coûts et des temps de transport, amélioration de la qualité de vie sur la zone, etc.) et identifier les problèmes à résoudre, les priorités, les échéances.
- Intégrer le risque professionnel dans les enjeux : prise en compte du livre blanc *Prévenir le risque trajet domicile-travail*³ publié par la CNAMTS en 2012 et des bonnes pratiques définies par la CATMP.
- Choisir des parties prenantes : consultant mobilité de l'ADEME, autorité organisatrice des transports, Carsat/Cramif/CGSS, etc.
- Choisir une structure assurant le pilotage de l'action et le portage du projet (club d'entreprise, CCI, etc.) et définir ses moyens.
- Désigner une personne relais du plan de mobilité et sécurité durables au sein de chaque entreprise : un « référent mobilité ».
- Constituer un comité de pilotage de la démarche.
- Dans le cas d'appel à un prestataire, définir le périmètre de son intervention et rédiger un cahier des charges.

ÉTAPE 2

Réaliser le diagnostic

- Définir un plan de communication qui accompagnera toute la démarche et informer et associer lorsque nécessaire les instances représentatives du personnel (et notamment les CHSCT) des entreprises engagées dans la démarche.
- Réaliser l'état des lieux : recueil et analyse des données internes et externes (dont sinistralité, analyse des accidents).
- Réaliser les enquêtes auprès des entreprises et des salariés (y compris intérim, apprentis, stagiaires, sous-traitants).
- Effectuer une analyse prospective : identifier les offres alternatives pouvant être proposées, les besoins des salariés et des entreprises, les freins et les facteurs décisifs pour qu'ils puissent évoluer vers d'autres pratiques de mobilité.
- Formaliser le diagnostic et le restituer à l'ensemble des salariés.
- Examiner les pistes de solutions possibles.

³http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/livre_blanc_prevention_090112_HD.pdf

ÉTAPE 3 **Élaborer le plan et mettre en œuvre des actions**

- Élaborer des fiches pratiques définissant des solutions (concertation avec les partenaires chargés des transports sur la zone géographique et les salariés) :
 - Constituer des groupes de travail associant les salariés pour définir les pistes de solution possibles.
 - Suivant les thèmes étudiés, intégrer les partenaires extérieurs (AOT, gestionnaire de la zone, collectivités, Carsat/Cramif/CGSS, etc.) dans les groupes de travail.
 - Prendre en compte les éventuels risques induits liés aux transferts modaux dans le choix des solutions.
- Estimer le budget nécessaire à la mise en place des solutions et évaluer l'impact environnemental, santé/sécurité et économique de chaque solution. Rechercher des aides financières pouvant accompagner les projets (collectivités locales, Carsat/Cramif/CGSS, etc.).
- Prendre les décisions finales : objectifs retenus, choix des mesures, échéanciers, moyens humains et organisationnels, budget, puis formalisation finale du plan de mobilité et sécurité durables et des axes choisis, avec restitution du plan d'action aux instances représentatives du personnel.
- Contractualiser le projet (convention) entre les différents partenaires concernés.

ÉTAPE 4 **Suivre et évaluer le plan de mobilité et sécurité durables**

- Mettre en œuvre des mesures et associer les instances représentatives du personnel et les salariés à la mise en œuvre du plan de mobilité et sécurité durables.
- Évaluer les actions, avec une mise en œuvre et un suivi d'indicateurs de moyens et de résultats (km parcourus, % de reports modaux, accidentologie, taux d'utilisation des services proposés, etc.) :
 - Redéfinir le plan d'action si les objectifs sont revus.
 - Mettre à jour le document unique et l'évaluation du risque trajet de chaque entreprise engagée.
 - Associer les instances représentatives du personnel et les salariés au suivi du plan de mobilité et sécurité durables.
- Faire des actions de communication régulières : manifestations, expositions, témoignages. Mettre en place de groupes d'échange de pratiques interentreprises.
- Maintenir le comité de pilotage et les référents d'entreprise durant toute la mise en œuvre du plan de mobilité et sécurité durables.



ANNEXE 2

Exemple d'enquête Entreprise

Plan de déplacements interentreprises et risques routiers
→ Enquête préalable Entreprise pour une meilleure mobilité

Entreprise

L'objectif de ce plan de déplacements? Apporter aux salariés et aux entreprises de la zone d'activités des solutions alternatives au «tout voiture» afin d'optimiser les déplacements des personnes et marchandises.

Ce projet se fera **POUR VOUS** et il ne pourra se faire qu'**AVEC VOUS** !

Pour une offre adaptée à votre quotidien, merci de nous aider à cerner vos besoins et ceux de vos salariés en répondant au questionnaire joint*.

Ce document est à remplir par l'entreprise et à compléter lors d'un entretien entre la personne référente de l'entreprise et le pilote du PDIE.

1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'ENTREPRISE**L'ENTREPRISE**

Enseigne ou raison sociale :

SIRET :

Adresse :

B.P. Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Site Internet :

Siège Social : Oui Non (établissement)

Code APE :

Activité :

Statut juridique de l'entreprise : SAS SA SASU SNC SCI
 SARL EURL Entreprise individuelle

Nom du dirigeant : Prénom :

VIE DE L'ENTREPRISE

1.1. Entreprise adhérente à une association d'entreprises / de zone : Oui Non

1.2. Date d'implantation sur la zone d'activité :

Implantation précédente : Même ZA Autre :

* Les éléments fournis par l'entreprise ainsi que les données issues de ces enquêtes demeurent confidentielles. Seuls les éléments vulgarisés au niveau de la zone d'activités pourront être communiqués ou publiés. Aucune référence nominative de l'entreprise n'apparaîtra.

1.3. Installation classée (ICPE) : Oui Non

Si oui : Seveso (AS) Autorisation (A) Enregistrement (E)
 Déclaration avec autocontrôle (DC) Déclaration (D)

1.4. Certificats : ISO 14001 Envol ISO 9001
 OHSAS 18001 ILO-OHS 2001 Autre :

2. PLAN DE DÉPLACEMENTS INTERENTREPRISES (PDIE)

PERSONNE RÉFÉRENTE DU PROJET DE PDIE

Nom, prénom :
 Fonction :
 Téléphone : Mail :

DONNÉES RESSOURCES HUMAINES

2.1. Nombre de salariés : personnes

2.2. Nombre de salariés précaires : personnes

Dont intérimaires : personnes

2.3. Nombre de salariés handicapés : personnes

2.4. Répartition des salariés par temps de travail :

	Temps plein %	Temps partiel %
Total

2.5. Répartition des salariés par tranche d'âge / genre

	18 à 25 ans	26 à 40 ans	41 à 56 ans	Plus de 56 ans
Total

2.6. Répartition des salariés par statut

	Direction/ managers	Cadres	Commerciaux/ itinérants	Techniciens supérieurs	Employés/ ouvriers*
Total

*Apprentis inclus

2.7. Avez-vous un CHSCT ou des DP ? Oui Non

Si oui, sont-ils associés au projet ? Oui Non

2.8. Organisation du travail

L'entreprise est-elle organisée en postes ? Oui Non

Si oui :

De quel type de poste s'agit-il ? 2 x 8 3 x 8 Week-end Autre :

Quels sont les horaires de prise / changement de poste ? (travail de nuit à identifier)

.....

En moyenne, quels sont les flux de salariés pour ces prises/changements de poste ?

.....

Si non :

Quels sont les jours de travail ?

.....

Quels sont les horaires de travail ?

.....

Y a-t-il des horaires fractionnés (avec coupure) ?

.....

Y a-t-il des horaires variables ?

.....

2.9. Télétravail et visioconférence

- Avez-vous mis en place le télétravail ? Oui Non

Si oui :

Nombre de salariés concernés :

Part de télétravail dans leur activité (en % du temps de travail) :

Satisfaction : Excellente Bonne Insatisfaisante Très insatisfaisante

Seriez-vous prêt à développer / mettre en place ce dispositif ? Oui Non

- Avez-vous mis en place la vidéoconférence ? Oui Non

Si oui :

De combien de salles disposez-vous ? Quel est leur taux d'utilisation (en %) ?

Satisfaction : Excellente Bonne Insatisfaisante Très insatisfaisante

Si non :

Seriez-vous prêt à développer / mettre en place ce dispositif ?

Oui Non

Seriez-vous prêt à partager des salles de vidéoconférence avec d'autres entreprises ?

Oui Non

2.10. Trajet domicile-travail

- Participez-vous aux frais de transports de vos salariés ? Oui Non

Si oui :

Sous quelle forme ? Participation à l'abonnement Chèque transport

Autre :

Quel est le montant total de cette participation pour 2011 ? €

Quel est le % de participation à l'abonnement TC (si > 50 %) ?

Si non :

Seriez-vous prêt à participer financièrement aux coûts de transport de vos salariés ?

Oui Non

2.11. Flux des salariés lors de la pause de midi : estimations

- Estimation du nombre de salariés déjeunant hors de l'entreprise ?
- Quels sont les lieux de restauration majoritairement utilisés par votre personnel, en les classant de 1 (le plus représenté) à 5 (le moins représenté) ?
 - Entreprise : salle de pause ou restaurant de l'établissement
 - Interentreprise : salle de pause ou restaurant partagé sur la zone
 - Domicile

- Restaurants *Nom et rue* :
Nom et rue :
Nom et rue :
- Restauration rapide, boulangerie...
Nom et rue :
Nom et rue :
Nom et rue :
- Autre :

FICHIER SALARIÉS

2.12. Merci de nous fournir un fichier Excel anonyme précisant pour chaque salarié :

- L'adresse : rue, commune, code postal
- Le sexe
- L'année de naissance
- La durée de travail (par semaine et par mois)
- S'il s'agit d'un temps plein ou partiel : 100 %, 50 %...

Pour la constitution de ce fichier, merci d'utiliser le modèle de tableau Excel joint et de vous référer au guide de recommandations sur la saisie des données.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

2.13. Disposez-vous d'une flotte de véhicules d'entreprise ? Oui Non

Si oui :

Il s'agit de véhicules de service de fonction

Si non :

Est-ce en projet ? Oui Non

2.14. Précisez par catégories de véhicule le nombre, le taux d'utilisation et le kilométrage annuel.

	Nombre de véhicules	Taux d'utilisation (% du temps)	Kilométrage annuel parcouru
Voitures de service			
Voitures de fonction			
Voitures personnelles			
Utilitaires			
Poids lourds			
Deux-roues motorisés			
Navettes (passagers)			
Vélos			

2.15. Estimez-vous que le taux d'utilisation des véhicules de société est :

Satisfaisant Non satisfaisant NSP

Évaluation du taux d'utilisation des véhicules (en % du temps de travail) :

2.16. Seriez-vous prêt à mutualiser votre flotte de véhicules avec d'autres entreprises ?*Si oui :*

Pour quel(s) type(s) de véhicule(s) ?

- Voitures Utilitaires Poids lourds Vélos
 Deux-roues motorisés Navettes

Si non :

Pour quelles raisons ?

2.17. Recevez-vous du public (clients/fournisseurs/visiteurs) ? Oui Non*Si oui*, nombre moyen par jour : personnes**2.18. Recevez-vous des marchandises (livraison) ?** Oui Non*Si oui*, quel est le nombre de rotation par semaine et par type de véhicule ?

	Utilitaire < 3 m ³	Camionnette entre 3 et 10 m ³	Camion	Semi-remorque
1 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 à 3 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 3 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous indiquer le code postal des communes de vos deux principaux fournisseurs ?

.....

2.19. Expédiez-vous des marchandises ? Oui Non*Si oui*, quel est le nombre de rotation par semaine et par type de véhicule ?

	Utilitaire < 3 m ³	Camionnette entre 3 et 10 m ³	Camion	Semi-remorque
1 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 à 3 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 3 par semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ACCESSIBILITÉ À LA ZONE ET OFFRE DE TRANSPORTS**2.20. Évaluation de l'accessibilité de l'entreprise :**

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Non satisfaisant	Non concerné	Commentaires
Bus	<input type="checkbox"/>					
Transport à la demande	<input type="checkbox"/>					
Train	<input type="checkbox"/>					
Autocars	<input type="checkbox"/>					
Vélo	<input type="checkbox"/>					
Marche à pied	<input type="checkbox"/>					
Voiture	<input type="checkbox"/>					
Covoiturage	<input type="checkbox"/>					
Deux-roues motorisés	<input type="checkbox"/>					

2.21. Le fonctionnement de l'entreprise est-il perturbé par les problèmes de déplacements et d'accessibilité ?

Oui Non

Si oui, précisez : Retards Mécontentements
 Démissions Difficultés d'embauche
 Stress lié au déplacement Autre :

2.22. Les difficultés éventuelles d'accessibilité à votre site sont-elles de nature à remettre en cause votre implantation géographique ?

Oui Non

2.23. Recours à la voiture individuelle

Quelle est la part estimée de vos salariés ayant recours à la voiture individuelle pour se rendre au travail ?

..... personnes OU %

2.24. Votre personnel utilise-t-il le covoiturage ? Oui Non NSP

- *Si oui*, estimez la part de votre personnel concerné : personnes
 - Seriez-vous prêt à adhérer à un service de covoiturage collectif pour vos salariés ?
- Oui Non

2.25. Utilisation des transports collectifs

- Combien de vos salariés utilisent les transports collectifs pour se rendre au travail (estimation) ?
..... personnes OU %
 - Quelles sont les lignes de bus les plus utilisées par votre personnel ?
 - Avez-vous de l'information sur les horaires et lignes de transport desservant votre site ?
- Oui Non

Si oui :

La diffusez-vous à vos salariés ? Oui Non

Voyez-vous des difficultés à diffuser cette information ?

Aucune difficulté Horaires peu adaptés Fréquence insuffisante
 Arrêts trop éloignés État des arrêts État des véhicules

Autre :

2.26. Recours aux deux-roues motorisés

Quelle est la part estimée de vos salariés ayant recours à la moto ou au scooter pour se rendre au travail ?

..... personnes OU %

2.27. Recours au vélo

Quelle est la part estimée de vos salariés ayant recours au vélo pour se rendre au travail ?

..... personnes OU %

2.28. Recours à la marche à pied

Quelle est la part estimée de vos salariés ayant recours à la marche à pied pour se rendre au travail ?

..... personnes OU %

2.29. Le réseau routier

- Pour se rendre dans votre établissement, les embouteillages sont-ils fréquents sur la zone ?

Oui Non

- À quel(s) endroit(s) ?

Si oui, ces actions portent-elles sur :

- L'organisation du travail
- L'environnement de l'entreprise
- Les véhicules
- Les conducteurs
- Autre :

2.36. Vos salariés ont-ils bénéficiés de formations en lien avec le risque routier ?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle nature :

2.37. Pensez-vous que votre entreprise génère d'autres risques liés aux déplacements (stress, TMS, manutention...)?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels :

2.38. L'aptitude médicale des salariés prend-elle en compte l'activité de conduite ?

- Oui
- Non

Si oui, de quelle façon :

2.39. Avez-vous défini dans l'entreprise des règles d'utilisation des moyens de communication sur la route (téléphone, autres distracteurs technologiques...)?

- Oui
- Non

2.40. Au cours des trois dernières années, combien d'accidents de circulation avez-vous recensés ?

	Domicile-travail			Déplacements professionnels			Total accidents
	Avec AT < 8 j	Avec AT > 8 j	Avec décès	Avec AT < 8 j	Avec AT > 8 j	Avec décès	
2011							
2010							
2009							

AT : arrêt de travail

2.41. Quelle est la durée totale des AT suite à un accident de trajet ou un accident de travail ?

	Durée totale des AT (jours)
2011	
2010	
2009	

2.42 Procédez-vous à des analyses d'accident suite à accident de trajet ou de mission ?

- Oui
- Non

Si oui, quelles problématiques principales ont été mises en évidence par ces analyses ?

2.43. Bénéficiez-vous d'une ristourne de cotisation trajet délivrée par la Carsat/Cramif/CGSS ?

- Oui
- Non

2.44. Avez-vous une idée des coûts indirects des accidents de la route (2 à 3 fois les coûts directs assurances + cotisation Carsat) ?

- Oui
- Non

2.45. Si vous aviez une action urgente à recommander pour améliorer la sécurité des salariés sur la route, laquelle serait-ce (infrastructures, comportement, qualité des véhicules, TC, cheminements piétonniers ou cyclables, restaurants ou crèches d'entreprises, contrôles...)?

.....

SERVICES

2.46. Participez-vous aux frais de restauration de vos salariés (hors déplacements) ?

Oui Non

Si oui :

Sous quelle forme ? Chèques restaurant Forfait salaire

Quel est le montant de cette participation ? € TTC

2.47. Adhérez-vous à un service mutualisé (crèche, restaurant d'entreprise, gardiennage...)?

Oui Non

Si oui, précisez :

2.48. À quels services mutualisés seriez-vous prêt à adhérer ?

Crèche interentreprises Restaurant interentreprises Conciergerie d'entreprise

Pool de services aux entreprises (salles de réunion, visio, téléphones, bureaux nomades...)

Autre :

2.49. Avez-vous mis en œuvre des dispositions visant à faciliter le logement des salariés à proximité de leur lieu de travail ?

Oui Non

Si oui, lesquelles : Aide à la recherche de logement Logement stagiaires
 Aide pour le déménagement Prêts à taux intéressants
 Autres :

PROJETS DE LA DIRECTION

2.50. Avez-vous un projet de développement avec embauche de salariés ?

Oui Non

Si oui : Nombre de salariés : personnes

2.51. Avez-vous un projet d'extension ?

Si oui : Nombre de salariés : personnes

2.52. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans un groupe de travail visant à la mise en place de solutions de mobilité et sécurité durables à l'échelle de la zone d'activités ?

Oui Non

2.53. Quelles sont vos trois principales attentes vis-à-vis du plan de déplacements ?

.....

Fait en un exemplaire à le

Signature et nom du référent de l'entreprise :

ANNEXE 3

Exemple d'enquête Salarié

Questionnaire sur les déplacements des personnes travaillant sur la zone d'activité

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du **plan de mobilité et sécurité durables de la zone d'activité**.

Il s'adresse aux salariés des établissements engagés dans la démarche, tous corps de métiers confondus.

Ce plan de mobilité vise à rationaliser et améliorer les déplacements générés par les activités des entreprises. Les réponses que vous nous fournirez permettront dans un premier temps de mieux connaître vos habitudes de déplacements, vos contraintes, les freins à la pratique des différents modes de transport, vos risques, ainsi que vos attentes particulières. Dans un deuxième temps, cela nous aidera à mettre en évidence les enjeux sur la zone d'activité et à mieux définir les solutions qui vous permettront demain d'effectuer vos déplacements de manière plus économique, plus écologique, plus sûre et plus rapide !

Ce questionnaire est **strictement anonyme**. Il vous faudra **5-10 minutes pour y répondre**, sachant que **vous n'avez pas à remplir l'intégralité du questionnaire. Seuls quelques blocs de questions vous concernent !**

Nous vous remercions donc de bien vouloir consacrer un instant pour y répondre.

Merci de retourner ce questionnaire avant le !

Les résultats de cette enquête seront diffusés sous forme d'une synthèse au cours du mois de

VOTRE LIEU DE TRAVAIL

1. Dans quelle entreprise travaillez-vous ?

VOTRE SITUATION, POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

2. Quel est le code postal de votre résidence ? Commune :

3. Qu'est-ce qui vous a incité à choisir votre lieu de résidence ?

Prix foncier / Loyer Travail du conjoint Qualité de vie (campagne...)
 Services locaux près du lieu de résidence Autre :

4. Votre tranche d'âge : Moins de 25 ans 25-35 ans 35-50 ans 50 ans et +

5. Vous êtes : Salarié Intérimaire Stagiaire/apprenti
 Sous-traitant Cadre Agent de maîtrise / technicien
 Ouvrier/employé Autre :

6. Avez-vous le permis ? Oui Non

Si oui :

Lequel ?

Depuis combien de temps ?

Salariés

- 7. Avez-vous accès...**
- | | Au travail | Chez vous | Jamais |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| à Internet depuis un ordinateur ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| à Internet depuis un téléphone ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

8. Votre ménage possède :

- | | | |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aucune voiture | <input type="checkbox"/> Aucun vélo adulte | <input type="checkbox"/> Aucun deux-roues motorisé |
| <input type="checkbox"/> 1 voiture | <input type="checkbox"/> 1 vélo adulte | <input type="checkbox"/> 1 deux-roues motorisé |
| <input type="checkbox"/> 2 voitures ou + | <input type="checkbox"/> 2 vélos adultes ou + | <input type="checkbox"/> 2 deux-roues motorisés ou + |

9. À titre personnel, avez-vous un (ou plusieurs) abonnement(s) de transport en commun ou de vélo en location ?

- | | | |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Abonnement TER/SNCF | <input type="checkbox"/> Abonnement bus/métro | <input type="checkbox"/> Abonnement cars |
| <input type="checkbox"/> Abonnement vélo | <input type="checkbox"/> Abonnement covoiturage | <input type="checkbox"/> Abonnement autopartage |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

10. Afin de pouvoir mieux cibler certaines mesures adaptées du plan de mobilité, merci de nous préciser si vous avez à assumer une incapacité permanente ou un handicap qui génère une contrainte dans vos déplacements quotidiens : Oui Non

VOTRE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL ET VOS HORAIRES

11. Quel est le mode de transport que vous utilisez le plus fréquemment pour venir au travail ?

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> La voiture seul(e) | <input type="checkbox"/> Les transports publics (TER, cars, bus...) |
| <input type="checkbox"/> Le covoiturage | <input type="checkbox"/> La marche à pied |
| <input type="checkbox"/> Un deux-roues motorisé | <input type="checkbox"/> Le vélo |
| <input type="checkbox"/> Plusieurs modes de transport : lesquels et dans quel ordre (ex. : TER puis bus) ? | |
| puis <input type="checkbox"/> Autre : | |

12. Pourquoi avoir choisi ce mode de transport pour vous rendre au travail ? (3 réponses maximum)

- | | | |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas le choix. | <input type="checkbox"/> J'ai l'habitude. | <input type="checkbox"/> Il me permet d'être autonome. |
| <input type="checkbox"/> Il est fiable et ponctuel. | <input type="checkbox"/> Il est rapide. | <input type="checkbox"/> Il est sécurisant. |
| <input type="checkbox"/> Il est économique. | <input type="checkbox"/> Il est écologique. | <input type="checkbox"/> Il est bon pour ma santé. |
| <input type="checkbox"/> Il est le moins coûteux. | <input type="checkbox"/> Il est le plus rapide. | <input type="checkbox"/> Il répond à mes contraintes familiales. |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

13. Avez-vous pris cette décision en connaissant tous les moyens de transport disponibles ?

- Oui Non

14. Quelle distance parcourez-vous pour un trajet domicile-travail (aller uniquement) ?

Environ km

15. Quelle est la durée moyenne de votre temps de trajet (aller) ?

Environ min

16. Comment se passe ce temps de déplacement ?

- Plutôt stressant Plutôt un moment de détente

17. Que faites-vous...

- | | | |
|---------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| en voiture ? | <input type="checkbox"/> Écouter la radio | <input type="checkbox"/> Écouter de la musique |
| | <input type="checkbox"/> Téléphoner à des amis | <input type="checkbox"/> Préparer ma journée de travail |
| en transport en commun ? | <input type="checkbox"/> Écouter la radio | <input type="checkbox"/> Écouter de la musique |
| | <input type="checkbox"/> Traiter des mails | <input type="checkbox"/> Lire |
| | <input type="checkbox"/> Dormir | <input type="checkbox"/> Travailler |

18. Combien vous coûte ce moyen de transport sur un mois ? Environ €

19. Vos horaires de travail sont : Réguliers Irréguliers

20. Quels types d'horaires avez-vous ?

2 x 8 3 x 8 Horaires de journée fixes Horaires de nuit

Journée flexible sur une plage obligatoire Horaires très variables

Autre :

21. Vous travaillez : À temps plein

À temps partiel : quel pourcentage de temps de travail ?

22. En règle générale, quels sont vos horaires de travail ?

Prise de poste :h..... Sortie de poste :h.....

23. Quand partez-vous de votre domicile ? Tôt Tard

Pourquoi ?

24. Quand rentrez-vous ? Tôt Tard

Pourquoi ?

25. Travaillez-vous le samedi ? Jamais Parfois (1 à 2 samedi(s) /mois)

Exclusivement (tous les samedis)

26. Travaillez-vous le dimanche ? Jamais Parfois (1 à 2 dimanche(s) /mois)

Exclusivement (tous les dimanches)

27. Faites-vous du télétravail (travail à distance sans se rendre dans l'entreprise) ?

Non Oui, cela m'est déjà arrivé Oui, régulièrement

28. Effectuez-vous des étapes sur votre trajet domicile-travail ?

	Lesquelles ?	Si oui, sur la zone ?	Veillez préciser où :
Pour amener ou récupérer vos enfants (école, nourrice...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour faire des courses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour vous rendre à des activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

29. Selon les jours, les semaines et les saisons, utilisez-vous un autre mode de transport que votre mode de transport principal ? Oui Non

30. Si oui, quel(s) autre(s) mode(s) utilisez-vous ?

La voiture Les transports en commun Le vélo La marche

Le covoiturage Un deux-roues motorisé Plusieurs modes de suite

31. Situez votre perception de danger sur votre trajet domicile-travail avec votre mode de transport habituel (1 : le plus faible).



32. Qu'est-ce qui vous gêne sur votre trajet domicile-travail (1 : peu de gêne ; 5 : beaucoup de gêne) ?

	1	2	3	4	5
Bouchons					
Respect des horaires de travail					
Respect des horaires pour les enfants					
Risque d'agression					
Insécurité routière					
Fiabilité des transports (retard, grève...)					
Panne					
Stationnement					
Autre					
Précisez :					
.....					
.....					

33. Dans quel état arrivez-vous au travail ?

Détendu Stressé Fatigué

34. Cela vous arrive-t-il souvent d'être en retard ? Oui Non

Si oui :

Cela vous stresse-t-il ? Oui Non

Comment gérez-vous ces retards ?

35. Est-ce qu'il vous est arrivé de renoncer à venir travailler suite à des problèmes rencontrés sur votre trajet (grève, trop de circulation, problème dans les transports...) ? Oui Non

36. Cela vous arrive-t-il souvent ? Oui Non



La partie suivante est facultative. Possibilité pour alléger le questionnaire de passer directement à la question 53.

VOTRE CHOIX DE MODE DE DÉPLACEMENT POUR LE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

Merci de ne renseigner que le(s) bloc(s) qui vous concerne(nt)

Si vous utilisez les **transports en commun**, répondez SVP aux questions ci-dessous ; si non, passez au bloc suivant (question 44).

37. Parmi les propositions ci-dessous, quelles sont les trois principales raisons qui vous incitent à emprunter les transports en commun pour votre trajet domicile-travail ? (3 réponses maximum)

Les transports en commun sont rapides/pratiques.

Je n'ai pas de voiture à disposition.

Les transports en commun sont peu polluants.

Je n'ai pas/plus le permis de conduire.

J'ai des contraintes budgétaires.

Je ne peux pas venir à vélo (manque d'aménagements...).

Autre :

38. Quel(s) réseau(x) de transports en commun utilisez-vous le plus souvent ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Réseau bus/tram/métron de la ville/agglo Réseau car du département
 TER/SNCF Autre :

39. Quel titre de transport utilisez-vous le plus souvent ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Bus/car/métron/tram* Abonnement de travail annuel Abonnement de travail mensuel
 Abonnement de travail hebdomadaire Billet à l'unité
- Train* Abonnement de travail annuel Abonnement de travail mensuel
 Abonnement de travail hebdomadaire Billet à l'unité

40. Empruntez-vous une ligne directe de transport public pour réaliser votre trajet domicile-travail ?

- Oui Non

41. En combien de temps rejoignez-vous votre lieu de travail (bâtiment) depuis l'arrêt de transport en commun ?

..... minutes

42. Rencontrez-vous des difficultés sur ce trajet (de l'arrêt de transport en commun à votre lieu de travail) ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles ?

43. Quel est votre budget mensuel moyen de transports en commun ? €

SI VOUS VENEZ À PIED OU À VÉLO, RÉPONDEZ SVP AUX QUESTIONS CI-DESSOUS, SI NON, PASSEZ AU BLOC SUIVANT (QUESTION 49).

44. Vous venez principalement : À pied À vélo

45. Si vous venez à vélo, où le stationnez-vous ?

- Dans ou à proximité du bâtiment À l'extérieur

Équipement : À un arceau non abrité À un arceau abrité
 Sous un abri sans arceau Où vous pouvez !

46. Parmi les propositions ci-dessous, quelles sont les trois principales raisons qui vous incitent à utiliser le vélo ou la marche à pied pour votre trajet domicile-travail ? (*3 réponses maximum*)

- C'est agréable/bon pour la santé. Je cherche à faire des économies.
 J'ai l'habitude de marcher/circuler à vélo. Je n'ai pas de voiture à disposition.
 Mon domicile est proche de mon lieu de travail. Je n'ai pas/plus le permis de conduire.
 C'est un mode de transport écologique. La desserte en transports collectifs est insuffisante.
 Je ne veux pas subir les embouteillages. Autre :

47. Rencontrez-vous des difficultés pour circuler à vélo ou à pied ?

- Oui Non

48. Si oui, citez les trois principales difficultés :

.....

58. Pensez-vous être bien informés sur les arrêts de bus à proximité...

de votre domicile (si vous résidez dans l'agglomération) ? Oui Non

de votre lieu de travail ? Oui Non

59. Estimez-vous que prendre les transports en commun à la place de la voiture, cela revient au bout du compte...

Plus cher Aussi cher Moins cher

60. À votre avis, quel est le montant mensuel de l'abonnement au réseau de transports en commun ?

..... €

VOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

61. Effectuez-vous des déplacements dans le cadre de votre travail ? Oui Non

(*Si non*, allez à la question 73.)

62. Si oui, vers quel(s) lieu(x), à quelle fréquence et avec quel(s) mode(s) vous déplacez-vous ?

(*plusieurs réponses possibles*)

	Fréquence				Mode							
	Plusieurs fois par an	Plusieurs fois par mois	Plusieurs fois par semaine	Tous les jours	Véhicule personnel	Véhicule de service / de fonction	Deux-roues motorisé	Vélo	Marche	Bus	Train, TGV	Avion
Déplacements à l'intérieur de la zone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements dans le centre-ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements dans l'agglomération / la communauté urbaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements dans le département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements dans la région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déplacements à l'étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

63. Une politique de déplacement a-t-elle été définie dans votre entreprise ?

Oui Non

64. Avez-vous accès à une voiture...

de service ? Oui Non

de fonction ? Oui Non

65. Si oui, à quelle fréquence l'utilisez-vous ? (1 seule réponse possible)

- Quotidiennement
 Quelques fois par semaine
 Quelques fois par mois
 Rarement
 Jamais

66. Avez-vous recours à l'utilisation de votre véhicule personnel dans le cadre de déplacements professionnels ? (1 seule réponse possible)

- Quotidiennement
 Quelques fois par semaine
 Quelques fois par mois
 Rarement
 Jamais

Combien de kilomètres parcourez-vous en une année avec votre voiture personnelle ?
 km

67. Pour éviter des déplacements professionnels, utilisez-vous...

la téléconférence (téléphone) ?

- Non Rarement Parfois Souvent

la visioconférence ?

- Non Rarement Parfois Souvent

68. Si non, pourquoi ?

69. Si vous utilisez une voiture / un deux-roues motorisé pour vos déplacements professionnels, êtes-vous prêt(e) d'une façon ou d'une autre à en réduire l'usage ?

- Oui Non

70. Lors de vos déplacements professionnels, rencontrez-vous des difficultés qui peuvent affecter vos conditions de travail (ex. : manutention, agression, véhicule inadapté, stress, autres...) ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles :

71. Dans l'entreprise, avez-vous bénéficié d'actions de formation à la conduite en sécurité ?

- Oui Non

Si oui, lesquelles :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Démonstrations | <input type="checkbox"/> Information sur les effets de l'alcool, drogues |
| <input type="checkbox"/> Formation à la sécurité routière | <input type="checkbox"/> Information sur l'usage du téléphone au volant |
| <input type="checkbox"/> Autres informations (vigilance, sommeil, équipement de sécurité...) | <input type="checkbox"/> Révision du code de la route |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | <input type="checkbox"/> Formation pratique d'écoconduite |

72. Qu'en avez-vous pensé ?

- Très utile Assez utile Pas très utile Sans intérêt

VOS DÉPLACEMENTS DE LA PAUSE DÉJEUNER

73. Où déjeunez-vous le plus souvent (hors missions) ?

- Dans mon bureau
 Dans une salle détente de mon entreprise
 Au restaurant d'entreprise/interentreprises
 À mon domicile
 Dans les restaurants/snacks à proximité
 Autre :

74. Quel mode de transport utilisez-vous le plus souvent ? (une seule réponse possible)

.....

75. Effectuez-vous des déplacements pour d'autres motifs lors de la période du déjeuner ?

- Oui Non

76. Si oui, pour quel(s) motif(s) ?

77. Si vous utilisez une voiture / un deux-roues motorisé pour vos déplacements liés au déjeuner, êtes-vous prêt(e) d'une façon ou d'une autre...

- à en réduire l'usage ? Oui Non
 à recourir au covoiturage ? Oui Non

ACCIDENTS ET RISQUES

78. Avez-vous eu au cours des trois dernières années un accident (même matériel et sans gravité) sur votre trajet domicile-travail ou sur vos déplacements professionnels ?

- Oui Non

79. Selon vous, quels sont les lieux à risques (où vous avez failli avoir un accident...) sur la zone d'activité avec votre mode de transport habituel ? Décrivez précisément et/ou situez sur la carte de la zone.

.....

.....

.....

80. Que faites-vous pendant le déplacement trajet ou professionnel ? (réponse libre)

(par exemple : écouter la radio, de la musique, téléphoner à des amis ou préparer sa journée de travail, lire, écouter de la musique, traiter des mails...)

.....

.....

VOS ATTENTES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS ET SERVICES SUR LA ZONE

81. Parmi les affirmations suivantes, laquelle vous correspond le mieux pour venir travailler ?

(une seule réponse possible)

- Je ne possède pas de voiture. / Je ne viens jamais en voiture.
 Je suis conscient des problèmes associés à la voiture et je l'utilise le moins souvent possible.
 J'utilise habituellement la voiture, j'ai l'intention ferme de changer de mode de transport et je sais déjà comment faire.
 J'utilise habituellement la voiture, je pense à changer de mode, mais je ne sais pas comment faire.
 J'utilise habituellement la voiture, je souhaiterais changer de mode, mais je ne peux pas le faire pour l'instant.
 J'utilise habituellement la voiture et je ne souhaite pas changer.

82. Pour aller au travail, êtes-vous satisfait de votre mode de transport actuel ?

- Oui, je ne souhaite pas changer. Oui, mais je cherche mieux.
 Non, je veux changer de mode. Non, je n'ai pas le choix.

83. Estimez-vous que sans véhicule motorisé personnel vous pourriez venir travailler ?

- Oui Non

84. En cas d'incapacité imprévue à utiliser votre véhicule personnel, comment vous rendriez-vous au travail ?

- J'appelle un collègue pour du covoiturage. Je vais travailler à vélo / à pied.
 Je prends le bus / le train. J'appelle un taxi.
 Je suis obligé(e) de ne pas aller travailler.

85. Dans l'éventualité où de nouveaux services seraient disponibles à proximité de votre lieu de travail, lesquels pourraient vous permettre de limiter vos déplacements ?

- Crèche / garde d'enfants Poste Restaurant
 Télétravail Drive Centre auto
 Point presse Banque ou autres formalités administratives Aucun
 Autre :

86. Qu'est-ce qui vous inciterait à habiter plus près de votre lieu de travail ?

87. Qu'est-ce qui vous ferait utiliser davantage un autre mode de transport ? (3 choix maximum)

	Trajets domicile-travail	Trajets professionnels	Trajets de la pause déjeuner
Une meilleure information sur les possibilités de déplacement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une meilleure information sur les impacts de mes déplacements (santé, sécurité, environnement...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de sécurité dans le déplacement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un accès plus près de mon entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un temps de parcours plus court	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des horaires mieux adaptés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des places de parking réservées au covoiturage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un accompagnement dans le choix du mode de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mise en relation avec d'autres salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un meilleur prix qu'actuellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quel mode de transport seriez-vous prêt à adopter ?

88. Parmi les propositions ci-dessous, lesquelles vous encourageraient à emprunter les transports publics pour vos déplacements domicile-travail, professionnels et de la pause déjeuner ?
(3 choix maximum par type de déplacement)

	Trajets domicile-travail	Trajets professionnels	Trajets de la pause déjeuner
Une meilleure information sur les transports existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un arrêt plus proche de mon travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moins de correspondances / un trajet plus direct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une meilleure fiabilité des horaires et du service	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une meilleure articulation horaires de travail / des transports publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une meilleure fréquence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un parc relais voiture / transports collectifs sur mon trajet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un parc relais vélos / transports collectifs sur mon trajet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une tarification préférentielle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

89. Parmi les propositions ci-dessous, lesquelles vous encourageraient à utiliser le vélo pour les déplacements domicile-travail, professionnels et de la pause déjeuner ? (3 choix maximum par type de déplacement)

	Trajets domicile-travail	Trajets professionnels	Trajets de la pause déjeuner
Des aménagements cyclables sécurisés sur mon trajet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un garage à vélos sécurisé et abrité sur mon lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des équipements au travail (douche, vestiaire, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le prêt d'un vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La possibilité de rentrer par un autre mode en cas de forte intempérie (covoiturage, transports collectifs, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un service de réparation vélos au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un parking relais vélos / transports collectifs sur mon trajet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Questions spécifiques pour un suivi

Estimez-vous que les récents travaux d'aménagement ont contribué à améliorer la sécurité et les conditions d'accessibilité et de circulation dans la zone ?

Comment jugez-vous les évolutions apportées l'année dernière sur les transports en commun ?

Comment jugez-vous les évolutions apportées l'année dernière sur l'offre vélo et les infrastructures vélos ?

Pour obtenir en prêt les audiovisuels et multimédias et pour commander les brochures et les affiches de l'INRS, adressez-vous au service Prévention de votre Carsat, Cram ou CGSS.

Services Prévention des Carsat et des Cram

Carsat ALSACE-MOSELLE

(67 Bas-Rhin)
14 rue Adolphe-Seyboth
CS 10392
67010 Strasbourg cedex
tél. 03 88 14 33 00
fax 03 88 23 54 13
prevention.documentation@carsat-am.fr
www.carsat-alsacemoselle.fr

(57 Moselle)
3 place du Roi-George
BP 31062
57036 Metz cedex 1
tél. 03 87 66 86 22
fax 03 87 55 98 65
www.carsat-alsacemoselle.fr

(68 Haut-Rhin)
11 avenue De-Lattre-de-Tassigny
BP 70488
68018 Colmar cedex
tél. 03 69 45 10 12
www.carsat-alsacemoselle.fr

Carsat AQUITAINE

(24 Dordogne, 33 Gironde,
40 Landes, 47 Lot-et-Garonne,
64 Pyrénées-Atlantiques)
80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux cedex
tél. 05 56 11 64 36
fax 05 57 57 70 04
documentation.prevention@carsat-
aquitaine.fr
www.carsat.aquitaine.fr

Carsat AUVERGNE

(03 Allier, 15 Cantal,
43 Haute-Loire,
63 Puy-de-Dôme)
Espace Entreprises
Clermont République
63036 Clermont-Ferrand cedex 9
tél. 04 73 42 70 76
offredoc@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr

Carsat BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

(21 Côte-d'Or, 25 Doubs,
39 Jura, 58 Nièvre,
70 Haute-Saône,
71 Saône-et-Loire, 89 Yonne,
90 Territoire de Belfort)
ZAE Cap-Nord, 38 rue de Cracovie
21044 Dijon cedex
tél. 03 80 70 51 32
fax 03 80 70 52 89
prevention@carsat-bfc.fr
www.carsat-bfc.fr

Carsat BRETAGNE

(22 Côtes-d'Armor, 29 Finistère,
35 Ille-et-Vilaine, 56 Morbihan)
236 rue de Châteaugiron
35030 Rennes cedex
tél. 02 99 26 74 63
fax 02 99 26 70 48
drpcdi@carsat-bretagne.fr
www.carsat-bretagne.fr

Carsat CENTRE

(18 Cher, 28 Eure-et-Loir, 36 Indre,
37 Indre-et-Loire, 41 Loir-et-Cher, 45 Loiret)
36 rue Xaintraillies
45033 Orléans cedex 1
tél. 02 38 81 50 00
fax 02 38 79 70 29
prev@carsat-centre.fr
www.carsat-centre.fr

Carsat CENTRE-OUEST

(16 Charente, 17 Charente-Maritime,
19 Corrèze, 23 Creuse, 79 Deux-Sèvres,
86 Vienne, 87 Haute-Vienne)
37 avenue du président René-Coty
87048 Limoges cedex
tél. 05 55 45 39 04
fax 05 55 45 71 45
cirp@carsat-centreouest.fr
www.carsat-centreouest.fr

Cram ÎLE-DE-FRANCE

(75 Paris, 77 Seine-et-Marne,
78 Yvelines, 91 Essonne,
92 Hauts-de-Seine, 93 Seine-Saint-Denis,
94 Val-de-Marne, 95 Val-d'Oise)
17-19 place de l'Argonne
75019 Paris
tél. 01 40 05 32 64
fax 01 40 05 38 84
prevention.atmp@cramif.cnamts.fr
www.cramif.fr

Carsat LANGUEDOC-ROUSSILLON

(11 Aude, 30 Gard, 34 Hérault,
48 Lozère, 66 Pyrénées-Orientales)
29 cours Gambetta
34068 Montpellier cedex 2
tél. 04 67 12 95 55
fax 04 67 12 95 56
prevdoc@carsat-lr.fr
www.carsat-lr.fr

Carsat MIDI-PYRÉNÉES

(09 Ariège, 12 Aveyron, 31 Haute-Garonne,
32 Gers, 46 Lot, 65 Hautes-Pyrénées,
81 Tarn, 82 Tarn-et-Garonne)
2 rue Georges-Vivent
31065 Toulouse cedex 9
fax 05 62 14 88 24
doc.prev@carsat-mp.fr
www.carsat-mp.fr

Carsat NORD-EST

(08 Ardennes, 10 Aube, 51 Marne,
52 Haute-Marne, 54 Meurthe-et-Moselle,
55 Meuse, 88 Vosges)
81 à 85 rue de Metz
54073 Nancy cedex
tél. 03 83 34 49 02
fax 03 83 34 48 70
documentation.prevention@carsat-nordest.fr
www.carsat-nordest.fr

Carsat NORD-PICARDIE

(02 Aisne, 59 Nord, 60 Oise,
62 Pas-de-Calais, 80 Somme)
11 allée Vauban
59662 Villeneuve-d'Ascq cedex
tél. 03 20 05 60 28
fax 03 20 05 79 30
bedprevention@carsat-nordpicardie.fr
www.carsat-nordpicardie.fr

Carsat NORMANDIE

(14 Calvados, 27 Eure, 50 Manche,
61 Orne, 76 Seine-Maritime)
Avenue du Grand-Cours, 2022 X
76028 Rouen cedex
tél. 02 35 03 58 22
fax 02 35 03 60 76
prevention@carsat-normandie.fr
www.carsat-normandie.fr

Carsat PAYS DE LA LOIRE

(44 Loire-Atlantique, 49 Maine-et-Loire,
53 Mayenne, 72 Sarthe, 85 Vendée)
2 place de Bretagne
44932 Nantes cedex 9
tél. 02 51 72 84 08
fax 02 51 82 31 62
documentation.rp@carsat-pl.fr
www.carsat-pl.fr

Carsat RHÔNE-ALPES

(01 Ain, 07 Ardèche, 26 Drôme, 38 Isère,
42 Loire, 69 Rhône, 73 Savoie,
74 Haute-Savoie)
26 rue d'Aubigny
69436 Lyon cedex 3
tél. 04 72 91 96 96
fax 04 72 91 97 09
preventionrp@carsat-ra.fr
www.carsat-ra.fr

Carsat SUD-EST

(04 Alpes-de-Haute-Provence,
05 Hautes-Alpes, 06 Alpes-Maritimes,
13 Bouches-du-Rhône, 2A Corse-du-Sud,
2B Haute-Corse, 83 Var, 84 Vaucluse)
35 rue George
13386 Marseille cedex 5
tél. 04 91 85 85 36
fax 04 91 85 75 66
documentation.prevention@carsat-sudest.fr
www.carsat-sudest.fr

Services Prévention des CGSS

CGSS GUADELOUPE

Immeuble CGRR, Rue Paul-Lacavé, 97110 Pointe-à-Pitre
tél. 05 90 21 46 00 – fax 05 90 21 46 13
lina.palmont@cgss-guadeloupe.fr

CGSS GUYANE

Espace Turenne Radamonthe, Route de Raban,
BP 7015, 97307 Cayenne cedex
tél. 05 94 29 83 04 – fax 05 94 29 83 01
prevention-rp@cgss-guyane.fr

CGSS LA RÉUNION

4 boulevard Doret, 97704 Saint-Denis Messag cedex 9
tél. 02 62 90 47 00 – fax 02 62 90 47 01
prevention@cgss-reunion.fr

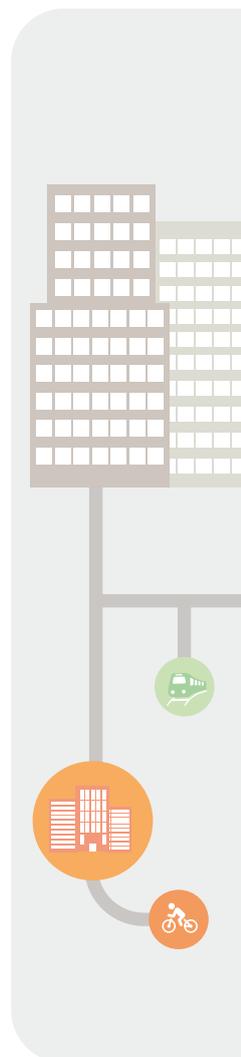
CGSS MARTINIQUE

Quartier Place-d'Armes, 97210 Le Lamentin cedex 2
tél. 05 96 66 51 31 et 05 96 66 51 32 – fax 05 96 51 81 54
prevention972@cgss-martinique.fr
www.cgss-martinique.fr

Sur la base des travaux menés sur le livre blanc *Trajet domicile-travail*, ce guide a pour objectif de déployer les plans de déplacement (inter)entreprises par une approche « mobilité et sécurité durables » (M&SD) visant la prévention des risques liés aux déplacements professionnels.

Ce document propose des outils permettant de rédiger le cahier des charges d'un PDIE M&SD et de procéder aux enquêtes nécessaires en entreprise et sur la zone concernée. Sont ainsi précisément cernées les pratiques de mobilité de toutes les entreprises (riveraines de la zone, prestataires, sous-traitants, fournisseurs, clients...) et de tous les personnels concernés (salariés, intérimaires, apprentis, stagiaires...).

Toutes les entreprises souhaitant engager une démarche de prévention en lien avec l'approche M&SD, ainsi que les collectivités et les consultants en mobilité peuvent dès lors établir un diagnostic complet et ensuite définir des axes de travail en collectif pour prévenir les risques liés aux déplacements.



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00
www.inrs.fr • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6202

1^{re} édition • mai 2015 • 3 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2175-8